



Léanne VINCENDON

- Commerce illégal d'espèces sauvages
- Trafic d'espèces sauvages
- Sanctions

Commerce illégal d'espèces sauvages :
Analyse de la relation entre les caractéristiques des saisies et les retombées juridiques

Références :

Masarah Paquet-Clouston, PhD., Université de Montréal
David Décary-Hétu, PhD, Université de Montréal

FORMATION

- ✓ Maîtrise en criminologie, Université de Montréal, (en cours)
- ✓ Baccalauréat en criminologie, Université de Montréal, 2021

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

PERTINENTES

- ✓ Auxiliaire de recherche, Université de Montréal, 2022
- ✓ Auxiliaire d'enseignement, Université de Montréal, 2021-2022
- ✓ Agente de relation humaine (stage), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2020-2021

RÉSUMÉ DU POSTER

Le commerce illégal d'espèces sauvages sous-tend de nombreux enjeux environnementaux, politiques, économiques et sanitaires. Or, l'application de la loi concernant la surveillance de ce commerce présente de nombreuses limites. Les sanctions sont rarement appliquées ou alors elles sont administrées de manière inadéquate. Peu d'études s'intéressent aux facteurs qui influencent l'administration des sanctions lorsqu'il est question de délits liés aux espèces sauvages. À l'aide de la base de données de TRAFFIC, 866 cas de saisies ont été enregistrés entre janvier et mai 2021, et ce, à une échelle mondiale. Il s'agissait d'identifier les caractéristiques des saisies qui influencent l'administration d'une sanction. Les résultats des analyses de régression logistique montrent que les régions du monde, certains types de marchandises, le lieu où la marchandise a été trouvée et le statut de menace de l'espèce saisie jouent un rôle sur la décision d'arrêter puis d'accuser un individu.